

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Pour et contre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etre bénévole pour ne pas désespérer du monde

Avoir découvert (par mon enfance dans un milieu rural où les différences entre ceux qui avaient suffisamment de terre et ceux qui en manquaient... par le travail effectué en Tunisie l'année qui a précédé son accès à l'indépendance...) que les relations mondiales sont injustes;

être persuadée que les échanges sociaux, économiques, politiques sont gangrenés;

apprendre chaque jour par les médias que les droits de l'homme à la nourriture, à la liberté, à la santé sont refusés à une majorité de pauvres par une minorité de riches qui décide;

savoir que la criminelle compétition idéologique et militaire Est-Ouest creuse encore le fossé Nord-Sud;

être consciente des désastres écologiques se multipliant dans la quasi-indifférence.

Alors, gémir beaucoup, ou agir un peu?

Mon bénévolat dans le ca-

dre des «Magasins du Monde» et dans quelques autres activités est pour moi la seule réponse que j'ai trouvée pour l'instant pour ne pas trop désespérer du monde. Il est basé essentiellement sur ma certitude que le fatalisme dans tous les domaines humains n'existe pas. Cette conviction est basée sur ma foi chrétienne qui exige ma responsabilité – une goutte d'eau dans la mer – devant le chaos qui engendre tant de souffrances.

Il me semble qu'une action à ma mesure est nécessaire et je crois que l'activité des «Magasins du Monde» est une de celles qui peuvent promouvoir une meilleure justice entre partenaires commerciaux. Bien sûr, le découragement est une tentation continue, tant je ressens l'inertie ambiante, la difficulté de trouver des gens qui s'engagent vraiment.

C'est l'indifférence rampante de nos clients occasionnels qui asphyxie notre action.

Mais si je continue malgré tout, c'est parce que je crois que les quelques bonnes volontés merveilleuses de l'équipe à laquelle je participe peuvent se multiplier et devenir une lame de fond de la solidarité! Travailler avec des personnes d'autres horizons, d'autres convictions est pour moi une source importante de cette compréhension qui peut unir pour un but précis sur lequel on est d'accord, même si d'autre part, il y a divergence d'optique et de motivation.

On a parfois – avec raison, car l'ambiguïté subsiste, surtout peut-être dans les milieux chrétiens – voulu remplacer le critère de «charité», si souvent empreint de paternalisme et de supériorité, par le critère de «justice» qui serait plus marqué par le souci de l'égalité et de la dignité de chacun. Or quand on me dit que c'est retomber dans la «charité» que de travailler sans salaire et que le bénévolat est donc une nouvelle manière de «se pen-

cher sur les plus petits que soi», je réponds que pour nous, pays riches, c'est une manière très humble et très partielle – mais à notre portée – de restituer ce que globalement nous volons au tiers monde.

J'essaie d'assumer ma part des intérêts de cette immense dette que les pays riches ont contractée envers les pays en voie de développement, contrairement au calcul des financiers et des économistes qui prétendent que ce sont les autres qui ont contracté des dettes envers nous!

Etre bénévole, c'est être, étymologiquement, de bonne volonté, c'est-à-dire de volonté persévérante et droite, en assumant aussi avec réalisme toutes les limites de notre engagement...

C'est le même mot de volonté que l'on retrouve dans volontariat: choix délibéré d'une exigence personnelle en vue d'un service que l'on croit utile aux autres.

Thérèse Bavaud, vendeuse bénévole aux Magasins du Monde

Un bénévolat pur et... sûr?

Contre? – «Non, mais...»

S'agissant du bénévolat, on ne peut répondre «Non» de manière absolue, puisque c'est l'un des idéaux de base de la Croix-Rouge.

Toutefois, en ce qui me concerne et durant les huit années de ma présidence, j'ai toujours adopté une attitude très critique à l'égard de ce principe. Je rappellerai d'ailleurs que les sections ont toute liberté de faire appel à cette formule de manière plus ou moins assidue.

Le propos que je tiens ici, résulte de l'expérience acquise à la section de Fribourg. En dix ans, cette section a connu un développement considérable, ce qui a entraîné une importante diversification de ses activités. Avec, comme corollaire, la spécialisation. Nous avons donc dû engager des personnes qualifiées, devant présenter des références sérieuses, car le public et les autorités, qui nous avaient mandatés pour certaines tâches, attendaient de nous

des prestations de qualité. Je me réfère, là, surtout au domaine des soins extra-hospitaliers.

Je suis arrivé à la conviction que certains travaux qui, en apparence, semblaient pouvoir être attribués à des bénévoles (soins aux personnes malades, handicapées ou âgées), ne pouvaient en réalité pas l'être, car ils impliquaient une prise de responsabilité trop importante. Laisser choisir une personne, par exemple, peut avoir des conséquences graves.

D'autre part, en ce qui concerne les soins à domicile, le patient aime à bénéficier d'une continuité. Or, cette continuité peut difficilement être assurée par des personnes bénévoles qui sont astreintes aussi à d'autres obligations, familiales ou professionnelles. Cela implique donc inévitablement l'engagement de personnel formé, soumis à un contrat de travail et rémunéré. Je parle ici des auxiliaires de santé publique, par

exemple, responsables d'aider les patients dans les actes courants de la vie mais nécessitant une formation adéquate afin d'éviter tout accident. Ces auxiliaires sont placées sous le contrôle d'une infirmière diplômée, chargée, elle, des actes essentiellement médicaux. Les auxiliaires sont au bénéfice d'un cahier des charges et d'un contrat de travail. Un plan hebdomadaire précis, mis au point par la direction de la section, règle leur emploi du temps.

Je suis tout à fait conscient que, d'une certaine manière, cela réduit les possibilités de travail des bénévoles. Il est vrai que le bénévolat est un acte d'humilité. Car, au pays des diplômes, il n'incombe pas au bénévole de prendre des responsabilités particulières. Mais, paradoxalement, c'est de cette situation que découle son importance. Car le bénévole a ainsi tout le temps de se consacrer au patient en tant que personne et non au patient en tant qu'objet de curio-

sité pour la faculté: il doit être un compagnon pour la personne seule, handicapée ou malade. Par sa présence familière ou amicale, le bénévole se substitue au milieu familial, mis sérieusement à mal par l'évolution de nos sociétés modernes. Une chose me paraît toutefois importante pour le bénévole: le résultat de son engagement doit être immédiatement perceptible. Il ne doit pas passer par un système compliqué d'évaluations administratives ou scientifiques.

Voilà en résumé mon point de vue à ce sujet. Aujourd'hui, évolution moderne des choses oblige, la seule bonne volonté ne suffit plus. Mais les femmes et les hommes de bonne volonté demeureront toujours l'un des piliers indispensables à toute activité Croix-Rouge.

*Raymond Gumy
ancien président de la Section fribourgeoise*